



## Les ménages « modestes » plus présents hors des grandes aires urbaines

Un habitant de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur quatre vit dans un ménage dont le niveau de vie est modeste. Pour 90 % de ces ménages, la source principale de revenu est un salaire ou une retraite. Par rapport à l'ensemble de la population, les ménages modestes comptent davantage de familles monoparentales et de personnes âgées seules.

Alors que les ménages pauvres sont particulièrement présents dans les villes-centres des grandes aires urbaines, les ménages modestes sont surreprésentés dans les zones hors d'influence des pôles, notamment dans les départements alpins.

Donia Essaïeh, Olivier Pégaz-Blanc (Insee)

En 2015, le niveau de vie médian (*définitions*) des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 1 690 euros par mois. Il est légèrement inférieur à celui des habitants de France métropolitaine (1 710 euros). Près de 578 000 ménages de la région ont un niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de cette valeur médiane nationale. Ces ménages dits modestes ont ainsi un niveau de vie compris entre 0,9 et 1,35 Smic net par mois et par unité de consommation, donc supérieur au seuil de pauvreté (*définitions*).

Les personnes vivant au sein de ces ménages « modestes » représentent un quart de la population en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national (*figure 1*). Si leur part est limitée en Île-de-France, ils représentent jusqu'à trois habitants sur dix dans les Hauts-de-France. Le profil socio-démographique

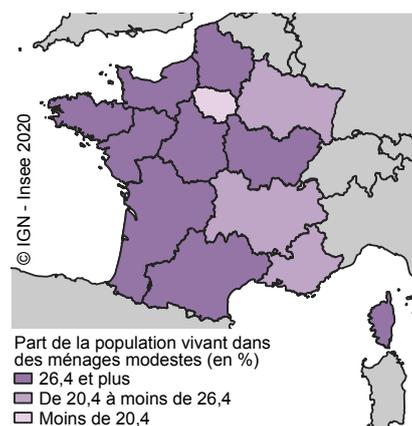
des ménages modestes se distingue de celui des autres ménages, même s'il peut différer selon que leur niveau de vie se situe autour de 60 % ou de 90 % du niveau de vie médian.

### Les salaires ou les retraites sont souvent la principale source de revenus des ménages modestes

Les salaires ou les retraites constituent la principale source de revenus pour plus de 90 % des ménages modestes. Pour 63 % d'entre eux, les salaires constituent l'origine principale de revenu. De ce point de vue, leur situation est similaire à celle des ménages aux revenus médians (*méthode*). En revanche, les ménages modestes se distinguent nettement des ménages vivant sous le seuil de pauvreté dont seulement 44 % vivent principalement de salaires. Les indemnités chômage ne représentent

### 1 Moins de ménages modestes en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans la plupart des régions de province

Part de la population vivant dans des ménages modestes en 2015, par région



Part de la population vivant dans des ménages modestes (en %)

- 26,4 et plus
- De 20,4 à moins de 26,4
- Moins de 20,4

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

la principale source de revenus que pour 4 % des ménages modestes contre 13 % des ménages pauvres.

Les prestations sociales (minima sociaux, prestations logement et allocations familiales) constituent une faible part des revenus des ménages modestes (12 %). C'est trois fois moins que pour les ménages pauvres, dont plus du tiers des revenus proviennent des prestations sociales (figure 2).

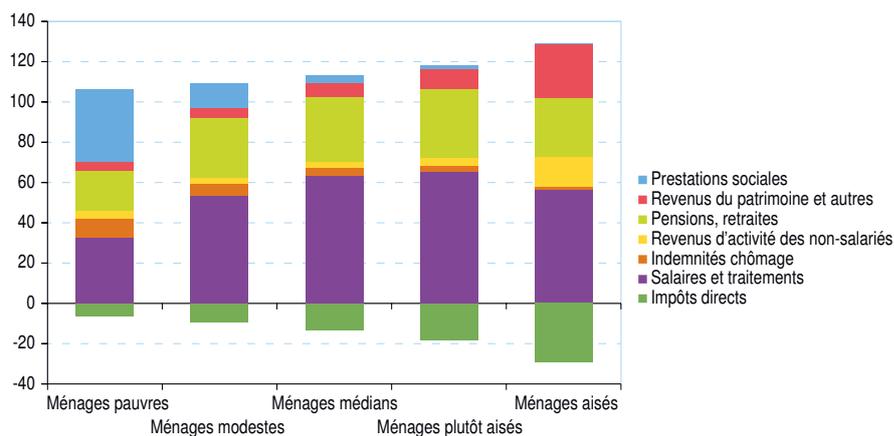
### Un tiers des femmes de plus de 60 ans vivant seules ont un niveau de vie modeste

Plus de la moitié des personnes modestes vivent dans un ménage composé d'un couple avec enfants (40 %) ou d'une famille monoparentale (17 %). Les familles monoparentales sont bien plus fréquentes parmi les personnes modestes (figure 3) que parmi celles qui ont un niveau de vie médian (10 %). Toutefois, ces familles sont encore plus représentées parmi les personnes pauvres (24 %). Au total, deux personnes sur trois vivant dans une famille monoparentale sont pauvres ou modestes. Comme les ménages pauvres, les ménages modestes composés d'un couple sont plus jeunes et ont plus souvent des enfants que les autres. Enfin, les femmes vivant seules sont surreprésentées parmi les personnes modestes, notamment lorsqu'elles sont âgées. Ainsi, près de 100 000 femmes seules de plus de 60 ans ont un revenu modeste, soit un tiers d'entre elles.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur résidence principale est fortement corrélée au niveau de vie. Les propriétaires sont rares parmi les personnes pauvres

## 2 Les ménages modestes paient autant d'impôts directs qu'ils perçoivent de prestations sociales

Décomposition du revenu disponible des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015, par catégorie



Lecture : les revenus disponibles des ménages modestes sont composés à 53 % de salaires et traitements.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

(25 %) et cette situation reste minoritaire pour les personnes modestes (40 %). La tendance s'inverse à partir des niveaux de vie médians (60 %) et la part de propriétaires atteint 85 % chez les personnes aisées.

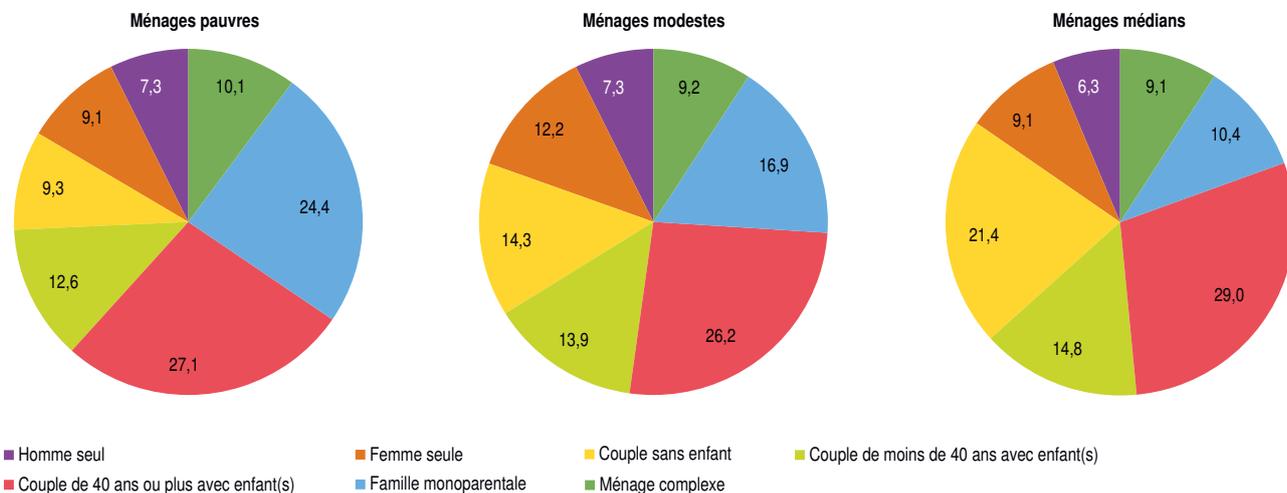
### Dans les communes isolées, trois personnes sur dix ont un niveau de vie modeste

Les personnes dont le niveau de vie est modeste résident dans tous les types de territoires de la région (figure 4). Elles sont toutefois moins présentes dans les banlieues et les couronnes des grands pôles (définitions), où elles représentent moins de 24 % de la population. Dans

les villes-centres des grands pôles, la part des ménages modestes est proche de la moyenne. Elle dépasse toutefois 28 % dans quelques cas comme à Digne-les-Bains ou Brignoles. Hors des grandes aires urbaines, une partie plus importante de la population vit dans un ménage modeste (28,5 %). Dans les communes isolées hors influence des pôles, où le coût du logement est souvent moins élevé, les personnes vivant dans un ménage modeste représentent presque 30 % de la population résidente. Ainsi, dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, la part de la population vivant dans un ménage modeste est élevée (respectivement 28 et 29 %).

## 3 Seulement 14 % des personnes modestes vivent en couple sans enfant

Répartition des personnes vivant dans un ménage pauvre, modeste ou médian selon la composition du ménage et l'âge du référent fiscal en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

#### 4 Les revenus modestes plus fréquents hors des grandes aires urbaines

Répartition de la population vivant dans des ménages pauvres ou modestes en Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le type d'espace (en %)

Type d'espace dans le zonage en aires urbaines	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ensemble des ménages
<b>Espace des grandes aires urbaines</b>	<b>91,2</b>	<b>90,0</b>	<b>91,2</b>
Dont Villes-centres	46,8	36,4	34,8
Banlieue	36,7	43,4	45,5
Couronne des grands pôles urbains	4,9	6,8	7,4
Communes multipolarisées	2,8	3,5	3,4
<b>Autres espaces</b>	<b>8,8</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>
Dont Moyennes aires (moyens pôles + couronnes des moyens pôles)	2,2	2,4	2,2
Petites aires (petits pôles + couronnes des petits pôles)	2,4	2,8	2,4
Autres communes multipolarisées	1,5	1,8	1,6
Communes isolées	2,6	3,0	2,6
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 91,2 % des personnes vivant dans un ménage pauvre résident dans les grandes aires urbaines.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

La géographie de la pauvreté est en partie différente de celle des ménages modestes. La population vivant sous le seuil de pauvreté n'est surreprésentée que dans les villes-centres des grands pôles urbains (Marseille, Toulon, Nice, Arles, etc.). Dans ces villes, 23 % de la population vit dans un ménage pauvre, contre 17 % en moyenne dans la région. À l'écart des grands pôles urbains, la pauvreté se situe dans la moyenne régionale.

Les ménages à revenu modeste tout comme les ménages pauvres vivent plus rarement dans les banlieues et surtout dans les couronnes des grands pôles urbains, où les ménages plutôt aisés sont surreprésentés.

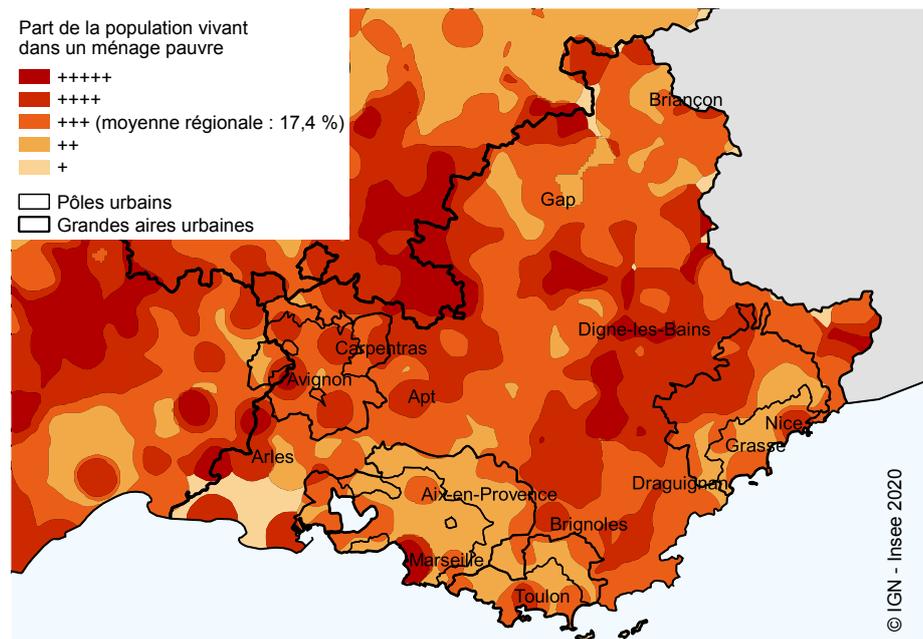
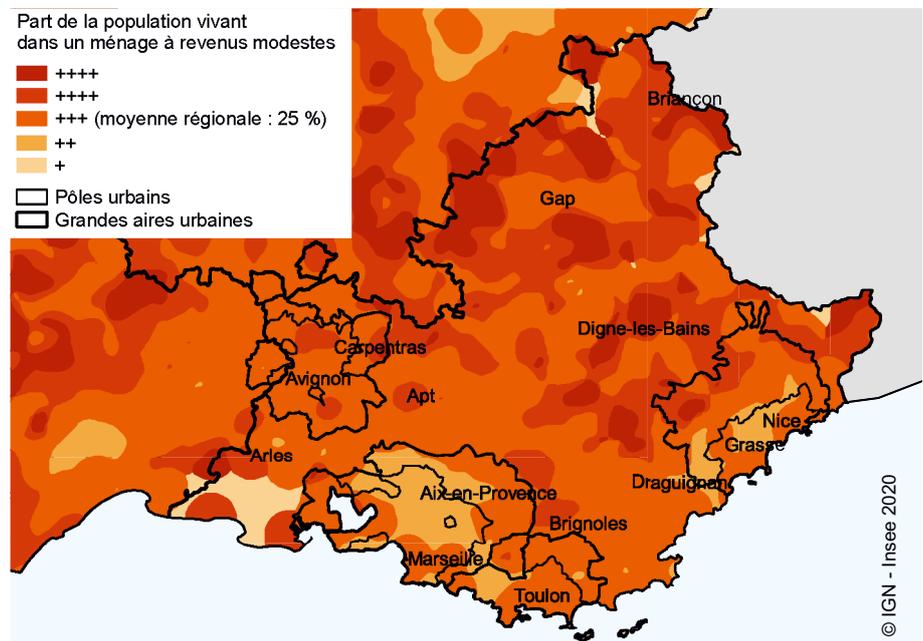
#### Dans l'aire d'Avignon, la localisation des ménages modestes ressemble à celle des ménages pauvres

La sous-représentation des ménages modestes dans la périphérie des villes-centres se retrouve dans trois des quatre plus grandes aires urbaines de la région (figure 5). Dans celle de Marseille – Aix-en-Provence, la part des ménages modestes n'est forte que dans quelques communes du pourtour de l'étang de Berre (Berre-l'Étang, Miramas). Dans l'aire de Nice, la part de population modeste est faible dans la banlieue du pôle urbain, surtout au nord de la ville-centre et dans les communes situées entre Nice et Grasse. L'aire urbaine de Toulon compte une assez faible part de ménages modestes, notamment dans sa partie ouest plutôt aisée ou aisée.

À l'inverse, l'aire urbaine d'Avignon se distingue par une surreprésentation des ménages modestes aussi bien dans la ville-centre que dans sa périphérie. Leur part est même supérieure à 30 % dans des communes comme Carpentras, Cavaillon, Sorgues et Châteaurenard, dans le nord des Bouches-du-Rhône. Dans l'aire urbaine d'Avignon, la géographie des revenus modestes est donc proche de celle de la pauvreté. ■

#### 5 Plus de revenus modestes dans les départements alpins, plus de pauvreté au centre des grands pôles

Part de la population vivant dans un ménage modeste ou pauvre



Note : la part de la population vivant dans un ménage modeste ou pauvre est calculée au niveau communal et lissée. Seuls les contours des pôles et aires urbaines d'Avignon, Marseille – Aix-en-Provence, Toulon et Nice sont représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

## Source

Le dispositif sur les **revenus localisés sociaux et fiscaux** (Filosofi) fournit un ensemble d'indicateurs sur les revenus déclarés (avant redistribution) et sur les revenus disponibles (après redistribution et imputation de revenus financiers non déclarés). Le dispositif Filosofi a été mis en œuvre afin de disposer d'indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté à un niveau local infra-départemental. Les données de cette étude sont issues du millésime 2015.

## Définitions

Le **revenu déclaré** correspond aux ressources déclarées par les contribuables, avant tout abattement. Le revenu déclaré comprend ainsi les revenus des activités salariées, les pensions d'invalidité, les rentes viagères et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), les revenus des activités non salariées (bénéfices), la plupart des revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables (indemnités de maladie et de chômage, hors RSA et autres prestations sociales).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau de vie médian des Français.

L'**origine principale des revenus déclarés** permet d'identifier une catégorie sociale dominante dans le ménage en prenant le type de revenu qui représente la part la plus importante du revenu total déclaré par le ménage.

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Un pôle se compose de **villes-centres** (la commune la plus peuplée, si elle compte au moins la moitié de la population du pôle, ou un ensemble de communes) et d'une **banlieue** (les autres communes du pôle).

Les **communes isolées, hors influence des pôles**, sont situées hors des grandes, moyennes et petites aires urbaines ; elles ne sont pas multi-polarisées.

## Méthode

Cette étude repose sur une répartition de la population en cinq catégories, selon le niveau de vie du ménage auquel appartiennent les personnes. Les ménages **pauvres** sont ceux dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des ménages au niveau national, c'est-à-dire moins de 1 028 euros par unité de consommation et par mois en 2015.

Les ménages dont le niveau de vie est compris entre 60 et 90 % du niveau de vie médian sont dits **modestes** (soit entre 1 028 et 1 542 euros par unité de consommation et par mois). Ceux dont le niveau de vie se situe entre 90 et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 1 542 et 1 885 euros par unité de consommation et par mois) sont dits **médiants**.

Enfin, les ménages au niveau de vie compris respectivement entre 110 et 180 % (soit entre 1 885 et 3 085 euros par unité de consommation et par mois) et au-delà de 180 % (soit plus de 3 085 euros par unité de consommation et par mois) du niveau de vie médian sont dits **plutôt aisés** et **aisés**.

### Caractéristiques des cinq catégories de ménages en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015

	Nombre de ménages	Part en %	Nombre de personnes	Part en %	Borne inférieure du niveau de vie mensuel en euros	Borne supérieure du niveau de vie mensuel en euros
Ménages pauvres	359 990	16	866 810	17	///	1 028
<b>Ménages modestes</b>	<b>577 850</b>	<b>26</b>	<b>1 255 040</b>	<b>25</b>	<b>1 028</b>	<b>1 542</b>
Ménages médians	378 280	17	846 300	17	1 542	1 885
Ménages plutôt aisés	664 900	30	1 507 500	30	1 885	3 085
Ménages aisés	231 360	10	520 130	11	3 085	///
<b>Ensemble</b>	<b>2 212 380</b>	<b>100</b>	<b>4 995 780</b>	<b>100</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Lecture : près de 578 000 ménages, soit 26 % des ménages de la région, ont un niveau de vie mensuel compris entre 1 028 et 1 542 euros par unité de consommation (entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian des Français). Cela représente 1,25 million d'individus, soit 25 % de la population.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2015

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti  
CS 70004  
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :  
Alberto Lopez  
Rédacteur en chef :  
Jérôme Domens

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos  
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : février 2020  
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)  
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Robin M., « Davantage de personnes vivent dans un ménage médian dans les régions de l'Ouest », *Insee Focus* n° 148, mars 2019
- Dossier « Éclairages sur les ménages à niveau de vie médian », *Insee Références* « France, portrait social », édition 2017
- Michaïlesco F., « Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2e région la plus marquée par les inégalités », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 53, novembre 2017

